



les DIU

journée PLEIRAA 17.03.2023

les DIU

- taux de continuation est de **90%**
- **l'efficacité est 10 fois > OP**
- le DIU Cu est **écologique** : pas d'hormones, ni pour la femme, ni pour l'environnement
- le DIU Cu est **économique** : 30€/10ans = 0.25€/mois
- on peut les poser chez une **nullipare** (OMS - HAS)

les DIU (2)

- ils n'augmentent pas le risque de salpingite ou de stérilité (OMS)
- il y a une légère augmentation du risque d'endométrite dans les 3 premières semaines **seulement** (OMS)
- **pas d'antibioprophylaxie**, recherche de chlamydiae PCR (HAS)

les DIU (3)

- la prise d'AINS n'interfère pas avec les DIU
- la **pose est libre dans le cycle** : pas de différence en terme de douleur, de difficulté, ou d'expulsion
- Il n'y a pratiquement pas de contre-indication (coagulopathies graves, certaines malformations utérines)

les suites habituelles

- il est normal :
 - de ressentir des « tiraillements » le temps de s'habituer (quelques heures le + svt)
 - de saigner un peu quelques jours
- consulter en cas :
 - de saignements abondants
 - de pertes sales ou malodorantes
 - de douleurs importantes

effets indésirables

- augmentation du volume des règles : inconstante, + 50% dans les 6 premiers mois, puis amélioration
- traitement validé pour règles abondantes : **AINS** type ibuprofène
- 5,9% de retrait pour hyperménorrhée
- pas + de dysménorrhée : **volume oui / douleurs non**

les complications

- les perforations : 1/1000, très opérateur dépendant, (c'est rarement une urgence et il n'y a pas de risque vital)
- les expulsions : 5% environ, **multipares > nullipares** / 30% si ATCD d'expulsion
- plainte conjugale : effet brosse des fils, couper les fils longs à la pose, ou au ras du col plus tard
- fils non visibles : vérifier en écho la présence du DIU, on peut souvent l'attraper avec une pince de Bengoléa (sinon hystérocopie)

le DIU Cu d'urgence

dans les 5 jours (voire plus)

taux d'échec : **0.1%**

pas mirena (délai de 7 jours)

le plus souvent gardé ensuite !

DIU en post-partum

- la pose d'un **DIU** est possible à partir de **J30** (*OMS*)

DIU en post-abortum

- après une aspiration, la **pose d'un DIU** est possible **en fin d'intervention**, (un peu + d'expulsions) ou au contrôle de vacuité 2 ou 3 semaines après, ou après les 1ères règles
- après une **IVG médicamenteuse**, la pose d'un **DIU** est possible **après contrôle de vacuité**, (échographie) , le plus souvent pose après les 1ères règles